

**Groupe de travail « tarification » n°5 du 4 juillet 2016**  
**Atelier n°4 : « le cas particulier des parkings en ouvrage dans les pôles d'échanges  
et la question de la tarification »**  
**Synthèse**

**Conformément à la règle de confidentialité fixée par le groupe de travail, le compte-rendu détaillé de la réunion n'est diffusé qu'aux seuls membres du groupe.**

**Participation** : 22 personnes.

Voir liste de présence ci-jointe.

**Ordre du jour :**

- marché d'exploitation :
  - rappel des prestations envisagées pour les silos ;
  - estimation actualisée du coût des prestations ;
- tarification :
  - retour sur les objectifs poursuivis ;
  - retour sur les avis exprimés par le groupe ;
  - fonctionnement envisagé ;
  - modalités de tarification : les éléments à prendre en compte ;
  - estimation du besoin de recette ;
- débat.

Voir support de présentation ci-joint.

**Le débat** : synthèse des avis exprimés :

- en cas de gratuité, les membres du groupe considèrent :
  - qu'une régulation de l'accès aux parkings n'est pas nécessaire et qu'il faut privilégier un fonctionnement sur le mode « premier arrivé, premier servi » ; les usages détournés des parkings ne sont pas nombreux à ce jour et ne nécessitent pas de moyens de contrôle ;
  - qu'une information du nombre de places disponibles est en priorité nécessaire à l'entrée du parking silo de Moirans (cela est prévu dans la construction du parking, en cours) ; l'opportunité d'un déploiement plus large de l'information sur les autres parkings et en report reste
  - qu'un déploiement de cette information dynamique pour l'ensemble des parkings, avec le cas échéant une information déportée en amont des flux, serait un plus pour les usagers mais reste à étudier au regard du surcoût induit ;
- en cas de tarification, les membres du groupe estiment nécessaire :
  - que les règles soient les plus simples possibles afin de limiter les frais de gestion et l'impact sur le niveau de tarification ;
  - qu'il n'y ait pas de différence de tarif entre les silos et le parking extérieur ;
  - que les abonnements puissent être souscrits à la semaine, au mois ou à l'année (11 mois) ; et puissent offrir un tarif réduit pour les étudiants ;
  - que le tarif journée offre une période de gratuité pour les usages de courte durée (ex. 30mn).
- tarifs évoqués :
  - abonnement mensuel à 10 euros / mois ;
  - tarif semaine à 5 euros ;
  - tarif journée à 1 euro ;

=> cette tarification permettrait de couvrir les frais liés à la tarification (avec un taux de remplissage des parkings proche de 100%) ;

- en contrepartie, le groupe exprime le souhait que les consignes vélos soient gratuites ;
- enfin les membres du groupe soulignent le caractère stratégique de la gare de Moirans à l'échelle de la région urbaine, et la nécessité d'anticiper sur les besoins futures en stationnement (notamment dans la perspective d'une limitation de l'accès routier à l'agglomération).